

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

24 mai 2019

Présents : Carole FAYOLLE - Jean-Guy GENESTE - Christian MOREAU – Véronique TRIBOULET - Jean-Louis MERCIER - Fabrice POTHIER - Roberte NEBOUT – Stéphanie BOUTROUX (8 membres présents)

Excusés : Franck ROYER pouvoir à Carole FAYOLLE
Odile VILLENEUVE pouvoir à Véronique TRIBOULET
Franck BERCHEM pouvoir à Christian MOREAU

Secrétaire de séance : Véronique TRIBOULET

Avant le début de la séance, Mme le Maire rajoute un point à l'ordre du jour : validation de l'APD et autorisation à Mme le Maire de signer les demandes de subvention.

accepté à l'unanimité

La séance débute à 20h20.

1) Approbation du compte-rendu du 26 avril 2019

Pas de question – pas de remarques

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

2) Redynamisation Cœur de Ville Cœur de Bourg

1 courrier à Vichy Communauté a été fait mais pour rentrer dans ce programme il faut faire une demande au Conseil départemental pour valider la démarche de redynamisation du centre-ville ; ce dispositif sert exclusivement à financer les projets situés dans la centralité de la commune : centralité qui a déjà été définie par ailleurs.

Financement de l'étude :

- 60% par le département

- 40 % par Vichy communauté

Autorisation à Mme le Maire de solliciter l'inscription de la commune auprès du Département :

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

3) Nomination du coordonnateur communal pour le recensement de la population 2020

Le recensement aura lieu entre le 16 janvier et le 15 février 2020.

Madame le Maire doit nommer un coordonnateur communal qui sera chargé de la mise en œuvre de l'enquête de recensement de la préparation de la collecte et de son suivi et notamment de l'encadrement au quotidien des agents recenseurs. Elle désigne Madame Stéphanie BOUTROUX.

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

4) Convention honoraires Me RAHON – Affaire LOPEZ

M. LOPEZ a fait appel de la décision du tribunal.

Appel à la Cour d'Appel de Riom

Me de MAISON ROUGE doit faire appel à Me RAHON pour plaider à Riom.

Il est demandé au Conseil de donner l'autorisation à Madame le Maire de signer une convention d'honoraire avec Me Sébastien RAHON, avocat à la cour, concernant les tarifs et le suivi devant la cour d'Appel.

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

5) Validation bureau d'étude pour l'étude de sol en vue de la construction de l'ESEC

3 bureaux d'étude sollicités :

ALPHABTP – Romagnat (63)

STE APPUISOL - Vallon en Sully (03)

STE IGC – Veyre Monton (63)

1 seul a répondu : ALPHABTP pour 2670,00€ HT soit 3 204,00 € T.T.C.

Viennent faire l'étude le 6 juin 2019.

3 semaines pour le retour de l'étude.

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

6) Modifications horaires

Jusqu'à la fin de l'année scolaire

Amélie en mi-temps thérapeutique ; ne travaille que le matin et est remplacée par Mme TIMM l'après-midi

Horaires de Mme TIMM et Sylvie GARRIVIER changés pour pallier à tous les changements et les absences

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

7) Modification du tableau des effectifs

A titre temporaire, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018/2019, le temps de travail de S. GARRIVIER passe à 29h00 (heures complémentaires). Il n'y a pas lieu de modifier le tableau des effectifs.

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

8) Dossier d'inscription école

Pour la rentrée scolaire 2019/2020.

- a) Afin de pouvoir mieux gérer le personnel encadrant suite à des variations trop importantes, il est décidé de supprimer le forfait occasionnel, le forfait mensuel soir (16h/16h30), le forfait mensuel matin + soir (16h/16h30)
- b) Le règlement a été complété : concernant la modification des forfaits et en précisant les modalités et les cas de force majeure autorisant cette modification.
- c) Rajouter PAI dans la Tarification CANTINE vu lors du Conseil Municipal du 26 Avril 2019.

pour : 11
contre : 0
abstention : 0

Au vote, délibération prise à l'unanimité des membres (11).

9) Frais de déplacement d'un agent

Remboursement des frais de déplacement de Dominique CHARRONDIERE lorsqu'elle va à la trésorerie

pour : 11
contre : 0
abstention : 0

Au vote, délibération prise à l'unanimité des membres (11).

10) Validation de l'APD

Mme le Maire soumet au conseil l'avant-projet définitif établi par le Cabinet LERNER à l'issue duquel le montant global des travaux est évalué à 705 300,00 € HT et demande donc au Conseil l'autorisation d'effectuer toutes les démarches pour les demandes de subvention.

pour : 11
contre : 0
abstention : 0

Au vote, délibération prise à l'unanimité des membres (11).

11) Questions diverses

Mme le Maire :

Ecole :

Andréa FERNANDES a démissionné vendredi 17 mai
Bénédicte en arrêt de travail jusqu'au 3 juin
Sylvie remplace Bénédicte ; Chantal remplace Sylvie ;

Bernard BRUN remercie le conseil pour leurs condoléances lors du décès de son papa

Madame le Maire a demandé un rendez-vous avec le service des routes du Conseil Départemental pour la circulation des poids-lourds avenue de la gare.

La réunion, avec Madame Elisabeth CUISSET et le service est fixée le 11 juin 2019 à 14h00.

Fin des débats : 23h25

